

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – rue Mierscherstrooss à Septfontaines

En raison de la construction de deux résidences dans la rue Mierscherstrooss à Septfontaines, le collège échevinal, lors de sa séance du 10 février 2026, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

Art. 1^{er} : Du jeudi, 19 février 2026, à partir de 8h30, jusqu'au plus tard le vendredi, 20 février 2026, la circulation dans la rue Mierscherstrooss à Septfontaines est réglée comme suit :

- rétrécissement sur une voie à la hauteur des futurs bâtiments sis 12A et 12B.

Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.

Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 10 février 2026
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire



Paul Reiser

Le Bourgmestre



Serge Hoffmann